

- Historique des problématiques de pilotage et d'indicateurs.
 - Nécessité d'outiller des discussions avec l'Etat dans le cadre du Contrat.
 - Mise en place des entrepôts de données et des démarches de pilotage.
 - Loi LRU: nécessité d'outiller l'autonomie.
- Quatre domaines prioritaires
 - Offre de formation.
 - Recherche.
 - Politique RH et maitrise de la masse salariale.
 - Politique internationale.
- Nécessité d'un portage politique et d'une mise en œuvre dirigée par le DGS.